



Déclaration de Djerba sur le tourisme et le changement climatique

Les participants de la Première Conférence internationale sur le changement climatique et le tourisme, tenue à Djerba, en Tunisie, du 9 au 11 avril 2003, réunie à l'initiative de l'Organisation mondiale du tourisme et à l'invitation du Gouvernement tunisien,

Ayant écouté les exposés des représentants :

- du Gouvernement de la Tunisie,
- de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) – UNESCO,
- de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC),
- de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD),
- du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
- de l'Organisation météorologique mondiale (OMM),
- de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et
- du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE),

et de représentants des secteurs public et privé; ainsi que les points de vue de gouvernements nationaux, de compagnies touristiques, d'institutions universitaires, d'ONG et d'experts,

Constatant que les objectifs de cette conférence s'inscrivent dans le droit fil des préoccupations, des travaux de recherche et des activités du système des Nations Unies dans le domaine du changement climatique, et plus généralement du développement durable,

Reconnaissant le rôle clé du Protocole de Kyoto comme une première étape dans la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre,

Prenant en considération le fait qu'en convoquant cette conférence, l'OMT n'entendait ni organiser un débat à fondement exclusivement scientifique, ni traiter tous les effets sociaux et environnementaux bien connus que le changement climatique peut avoir sur les sociétés, mais qu'elle visait plutôt à mettre l'accent sur les rapports entre changement climatique et tourisme, compte tenu de l'importance économique de cette branche d'activité dans de nombreux pays, en particulier les petits États insulaires et les pays en développement, et afin de faire prendre davantage conscience de ces rapports et de renforcer la coopération entre les différents acteurs concernés,

Ayant examiné avec soin les relations complexes entre tourisme et changement climatique, et notamment les répercussions de ce dernier sur différents types de destinations touristiques, sans ignorer que certains modes de transport utilisés pour les déplacements touristiques; ainsi que d'autres composantes de l'industrie touristique, contribuent en retour au changement climatique,

Conscients de l'importance des ressources en eau dans l'industrie touristique et de son lien avec le changement climatique,

Reconnaissant l'impact du changement climatique qui devrait s'aggraver, combiné à d'autres facteurs anthropogéniques sur le développement du tourisme dans les écosystèmes sensibles, tels que les zones arides, côtières, les îles et les montagnes, et

Sachant que les droits à se déplacer et à accéder aux loisirs sont reconnus par la communauté internationale, que le tourisme est désormais totalement intégré dans les modèles de consommation de nombreux pays et que, selon les études de prospective de l'OMT, sa croissance se poursuivra dans un avenir prévisible,

Sont convenus de ce qui suit :

1. *Exhorter* tous les gouvernements soucieux de la contribution du tourisme au développement durable, à souscrire à tous les accords intergouvernementaux et multilatéraux d'importance, tout particulièrement au Protocole de Kyoto, et autres conventions et déclarations analogues concernant le changement climatique ainsi qu'aux résolutions y afférentes qui visent à prévenir les effets de ce phénomène et à en éviter l'extension ou l'accélération ;
2. *Encourager* les institutions internationales à approfondir l'étude des effets réciproques du tourisme et du changement climatique et les recherches en la matière, y compris dans le cas des sites culturels et archéologiques, avec le concours des autorités publiques, des institutions universitaires; des ONG et des populations locales ; *encourager* en particulier le Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat de prêter une attention spéciale au tourisme en coopération avec l'OMT et d'inclure en particulier le tourisme dans son quatrième rapport d'évaluation ;
3. *Demander* aux organismes d'aide, tant des Nations Unies que bilatéraux, de soutenir les gouvernements des pays en développement, notamment les moins avancés, pour lesquels le tourisme représente un secteur clé de l'économie, dans leurs efforts pour atténuer les effets du changement climatique ou pour s'y adapter et d'élaborer des plans d'action en conséquence ;
4. *Engager* les organisations internationales, les gouvernements; les ONG et les institutions universitaires à appuyer les pouvoirs publics locaux et les organismes de gestion des destinations en vue de l'application de mesures d'adaptation et d'atténuation pour contrecarrer les effets particuliers du changement climatique à l'échelon des destinations locales ;
5. *Encourager* les professionnels du tourisme, et notamment les transporteurs, les hôteliers, les voyagistes; les agents de voyages et les guides touristiques à faire évoluer leurs activités et à utiliser des techniques et une logistique plus propres et plus économes en énergie afin de minimiser, dans toute la mesure du possible, leur contribution au changement climatique ;

6. *Inciter* les gouvernements et les institutions tant bilatérales que multilatérales à la conception et à la mise en oeuvre de politiques de gestion durable des ressources en eau, à la conservation des zones humides et d'autres écosystèmes d'eau douce ;
7. *Inviter* les gouvernements à encourager le recours aux sources d'énergie renouvelable dans les entreprises et activités de tourisme et de transport, en apportant une assistance technique et en offrant des avantages fiscaux et autres ;
8. *Encourager* les associations de consommateurs, les entreprises touristiques et les médias à sensibiliser les consommateurs dans les destinations et sur les marchés émetteurs, afin qu'ils modifient leur comportement et, qu'en matière de tourisme, ils fassent des choix nuisant moins au climat ;
9. *Inviter* les acteurs publics, privés et non gouvernementaux et autres institutions, à informer l'OMT des résultats de tout travail de recherche portant sur le changement climatique et le tourisme, pour que cette Institution soit à même de jouer le rôle d'un forum d'échanges; de créer une base de données sur le sujet et de diffuser ce savoir-faire dans le monde entier, et
10. *Considérer* cette déclaration comme cadre de travail des agences internationales, régionales et gouvernementales pour le suivi de leurs activités et des plans d'action susmentionnés dans ce domaine.

En conclusion, les participants ont exprimé leurs remerciements au Gouvernement et au peuple tunisiens pour leur chaleureux accueil, ainsi que pour les excellentes installations mises à leur disposition pour tenir cette Conférence à Djerba.

Djerba (Tunisie), le 11 avril 2003